

ROLE DE L'INSPECTEUR FROSIO



DÉFINITION D'UN INSPECTEUR

Toute personne dont la responsabilité est de s'assurer que le travail est effectué conformément à la spécification.

ROLE

Pour chaque projet, le pouvoir et le rôle précis de l'inspecteur doivent être définis ; généralement, ce rôle consiste à :

- **Observer,**
- **Evaluer (Inspector) / Tester** – Quoi, pourquoi, comment ?
- **Document/Vérifier** – Est-ce en accord avec la spécification ?
- **Rapporter** – Faits documentés.

AUTORITÉ / RESPONSABILITÉ

L'inspecteur doit rapporter toute non-conformité à la spécification et ne prendre aucune décision pour le compte du maître d'ouvrage, sauf autorisation écrite de celui-ci.

Pour chaque projet, le pouvoir de l'inspecteur doit être défini contractuellement en collaboration avec son demandeur. La fréquence et l'étendue de l'inspection, et le type de rapports doivent être définis.

NIVEAUX

Le tableau ci-dessous fournit les attentes pour les différents niveaux

	NIVEAU I	NIVEAU II	NIVEAU III
Expérience requise	Aucune	2 ans	5 années, dont 2 années d'expérience en inspection
De base	*Personne désireuse de développer ses connaissances en traitement de surface ; *Apprenti.	*Evaluer(Inspector) ; *Observer ; *Rapporter.	*Evaluer (Inspector), Observer et Rapporter ; *Assurer la fonction de contrôle qualité si contractuelle.
Contrôler	Non	Oui	Oui
Rapporter	Non	Oui	Oui
Conseiller	Non	Non	Oui, si contractuel



ROLE OF THE FROSIO INSPECTOR

DEFINITION OF AN INSPECTOR

Anyone with responsibility to assure that work is performed according to the specification.

ROLE

For each project, an inspector's specific authority and role shall be defined, but generally, the role is to:

- **Observe,**
- **Assess (Inspect) / Test** – What, Why, How?
- **Document / Verify** – Is it in accordance with specification?
- **Report** – Document facts!

AUTHORITY/RESPONSIBILITY

The inspector shall report non-conformance from the specification and not make decisions on behalf of the owner, unless given written authority.

For each project, the authority of the inspector shall be defined in collaboration with his/her contractual partner. The frequency and extent of inspection and reporting shall be addressed.

LEVELS

The following table shows expectations for the different levels.

	LEVEL I	LEVEL II	LEVEL III
Relevant experience	None	2 years	5 years, including 2 years inspection experience
Basis	*Personnel wishing to increase knowledge of surface treatment; *Apprentice.	*Assess (Inspect) ; *Observe ; *Report.	*Assess (Inspect), Observe and Report; *Perform QC function if contractual.
Control	No	Yes	Yes
Report	No	Yes	Yes
Advise	No	No	Yes, if contractual

CONNAISSANCES/TACHES/DEVOIRS DE L'INSPECTEUR

- ✓ Connaître et comprendre la spécification du projet, les procédures et normes ;
- ✓ Etre qualifié pour le travail à effectuer et l'exercer dans les limites établies ;
- ✓ Etre fidèle aux exigences ;
- ✓ Expertise théorique – il doit acquérir la connaissance et s'informer des développements / des nouvelles technologies dans le domaine ;
- ✓ Connaître les contrôles pertinents et les équipements de mesure, comment les utiliser, et leurs limites ;
- ✓ Rédiger des rapports ;
- ✓ Gérer correctement les informations confidentielles.

CONSEILLER/CONSULTANT

Pour certains projets, l'inspecteur peut être autorisé par contrat à agir en tant que consultant. Dans ce cas, l'inspecteur se doit de conseiller de façon constructive, sur la base de son savoir et de son expérience.

L'INSPECTEUR PEUT REPRESENTER

- ✓ L'entrepreneur ;
- ✓ Le client ;
- ✓ Le fournisseur ou sous-traitant ;
- ✓ Une tierce partie.

INSPECTOR'S KNOWLEDGE/TASKS/DUTIES

- ✓ Know and understand the project specification, procedures and standards;
- ✓ Be qualified for the job and work within qualified limits;
- ✓ Be loyal to requirements;
- ✓ Theoretical expertise – must acquire knowledge and be updated on developments/newest technology within the field;
- ✓ Knowledge of relevant control and test instruments, how they operate, and their limitations;
- ✓ Write reports;
- ✓ Handle confidential information correctly.

ADVISOR/CONSULTANT

In some project, the contract can give authority to the inspector to be an advisor. In such cases, the inspector shall give constructive advice based on his/her knowledge and experience.

WHOM THE INSPECTOR CAN REPRESENT

- ✓ Contractor;
- ✓ Client;
- ✓ Supplier or sub-supplier;
- ✓ Third party.